

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

---

1882.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

---

1882

# TROUVAILLE

DE

## MONNAIES DE LA DERNIÈRE MOITIÉ DU XVI<sup>e</sup> SIECLE

### A GRENOBLE

(NOVEMBRE 1881.)

---

*A Monsieur RENIER CHALON, président, etc.*

Encore une trouvaille en Dauphiné, je suis presque en droit de dire à Grenoble!...

Rassurez-vous néanmoins, mon cher président, je n'ai point l'intention de vous adresser un *Inventaire* et une *Dissertation* semblables à ceux que vous m'avez fait l'honneur de placer en tête du présent volume de la *Revue belge de numismatique*. Je serai plus modeste, et partant moins ennuyeux.

Or donc, il y a quelques semaines, un orfèvre de notre ville m'apporta un bloc de monnaies de billon, — une seule pièce d'argent détonnait dans le nombre, — couvertes de vert-de-gris et tellement usées, pour la plupart, qu'on devinait facilement le long usage qu'elles avaient dû faire, en même temps que l'on reconnaissait qu'elles avaient aussi été fort incomplètement frappées. C'était, me dit-il, un ouvrier qui les lui avait vendues et qui lui

avait dit les avoir trouvées dans *la Plaine...*(<sup>1</sup>). C'était bien vague, et je voulus savoir s'il y avait moyen de retrouver cet ouvrier, afin d'en tirer des renseignements plus précis. Cela me fut impossible, et j'en conclus, — peut-être un peu témérairement, — que l'inventeur, ne se souciant pas de partager *sa* trouvaille avec le propriétaire du sol, comme celui-ci aurait été en droit de l'exiger, mais aussi comme ce n'est pas l'habitude de cette classe d'*exhumeurs*, avait pris la précaution de la cacher prudemment, et, plus soigneusement encore, de ne pas fournir de renseignements précis à l'acheteur... Je cherchai, autour de notre ville, si quelques circonstances pouvaient m'aider à reconstituer le lieu de la découverte. Je n'en entrevis qu'un seul : un énorme défrichement de vignes, de broussailles et de rocs qui s'opère en ce moment, de par l'autorité du ministère de la guerre, pour l'agrandissement de Grenoble, sur la commune et le versant de la montagne de Saint-Martin-le-Vinoux. Suis-je dans le vrai?... Peu importe, puisqu'il m'est défendu d'en savoir davantage et que la recherche de la paternité m'est interdite!...

Je me vois donc condamné à ne faire aucun frais d'imagination sur les causes de cet enfouissement, si ce n'est à penser qu'il peut bien remonter aux premières années du règne d'Henri IV, et que l'histoire de la capitale du Dauphiné, à cette époque, se prête volontiers à cette hypothèse.

(<sup>1</sup>) On applique particulièrement ce nom à une zone assez étendue qui entoure Grenoble au levant, au sud et au couchant, la ville étant adossée, au nord, à la base du Mout-Rachais.

Ceci posé, j'entre dans le vif de la question, en vous offrant le dénombrement des pièces qu'il m'a été donné de reconnaître. En voici le tableau :

Charles IX (1560-1574). . . . .	5	
Henri III (1574-1589) . . . . .	26	} 27
Plus un teston d'argent . . . . .	1	
Charles X, Cardinal de Bourbon (1589-1590)	1	
Henri IV (1589-1610). . . . .	106	
Grégoire XIII (1572-1585) . . . . .	1	
Sixte V (1585-1590) . . . . .	4	
Clément VIII (1592-1605) . . . . .	1	
Indéterminées . . . . .	124	
		Total. . . 269 pièces.

Sous cette dernière rubrique, *Indéterminées*, j'ai rangé toutes celles de ces monnaies que l'oxide dont elles étaient recouvertes ou leur état fruste m'ont forcé de laisser sans tentative de lecture. Le temps me manquait, du reste, pour les mettre en état, et leur possesseur n'en avait nettoyé, *au feu*, que quelques-unes ; mais j'ai pu m'assurer pourtant qu'elles appartenaient, en général, aux variétés déjà reconnues par moi pour les règnes précédemment cités, et qui sont, pour la plus grande partie, frappées dans les ateliers et aux emblèmes du Dauphiné, et j'éprouve moins de regret de n'avoir pu les étudier mieux. Il m'en reste un pourtant : au moment où j'ai rendu ces pièces à la personne qui me les avait confiées, elle venait d'en nettoyer encore deux ou trois qu'elle avait retenues chez elle, et c'est une de ces pièces qui

porte le nom de Clément VIII. Or, de toutes les pièces de cette trouvaille, c'est la seule qui soit inédite; c'est la seule, par conséquent, qui m'impose le devoir de m'occuper d'elle, d'en dire un mot, toutes les autres étant fort connues. Elle fait maintenant partie de ma collection. Mais, qui sait?... Peut-être, dans le nombre de celles que je n'ai pas eu le loisir d'étudier, s'en serait-il trouvée quelque autre de la même importance?... Mais le bloc a été porté au fondeur, après un petit prélèvement opéré par moi.

Poey-d'Avant n'a donné de Clément VIII que cinq pièces *nouvelles* qu'il a publiées dans le tome II de ses *Monnaies féodales de France* (<sup>1</sup>); et, parmi celles-ci, comme parmi les nombreuses monnaies de ce pape dont il a emprunté la description à Cinagli et à Scilla, je n'ai retrouvé aucune trace de la pièce de billon, dont je suis fort satisfait de pouvoir vous offrir une image à peu près suffisante, malgré son état de décrépitude.



CLEMENS · V · III · PONTI · MA [X] ;  
Ecusson aux armes du pape sous deux clefs

(<sup>1</sup>) Nos 21 de la planche XCV, et 1, 2, 3 et 4 de la planche XCVI.

en sautoir surmontées de la tiare, et accosté de la date 15-92.

Rev. ✠ [KA · ] DE · BOVRBON · CARD · LEGA · AVEN. Croix évidée et fleurdelisée, dite *de Nesle*, semblable à celle que l'on voit au revers de deux autres monnaies publiées par Poey-d'Avant — les seules du monnayage papal que l'on connaisse à ce type, — et portant, l'une les noms réunis d'Henri III et du Cardinal Charles de Bourbon, légat à Avignon (1), et l'autre ceux de Sixte V et du même personnage (2),

La date de cette pièce est précieuse, en ce qu'elle nous apprend que le *Jules* qui la porte couronna sans doute la carrière monétaire du Cardinal Charles de Bourbon, comme légat d'Avignon. Du reste, il n'est pas probable qu'elle soit le dernier mot des découvertes à faire, et l'auteur des *Monnaies féodales de France* le présentait bien, quand il disait (3) : « Malgré les soins apportés par Cinagli pour ne rien laisser en arrière, j'ajouterai un certain nombre de variétés qui ne sont pas comprises dans son immense répertoire. Pourtant, *il est très probable qu'il y en a encore quelques-unes qui ont échappé à mes recherches.* »

Vous le voyez, mon cher président, cette prévision se réalise aujourd'hui, et nous avons le plaisir d'enregistrer

(1) T. II, p. 369, n° 4317, planche XCV, n° 17.

(2) Id , n° 4322, id. , n° 20.

(3) P. 346.

une nouvelle pièce et de voir une lacune de moins dans le monnayage des Papes.

Dieu, dit-on, a créé son univers en sept jours ... . Il sera bien permis aux numismates de mettre un peu plus de temps à constituer le leur.

Agréez, etc.

G. VALLIER,

Grenoble, décembre 1881.

---

S'il en est temps encore, mon cher président, veuillez bien joindre à la description de la trouvaille précédente, la nouvelle de la découverte d'un nouveau dépôt, sur lequel je ne puis vous adresser que les détails suivants. Cette fois, c'est de l'inventeur lui-même que je les tiens, et, comme c'est sur son propre terrain qu'il a *déterré le magot*, je suis à même de bien vous renseigner ..... en partie du moins.

L'an passé, un cultivateur de Saint-Nizier d'Uriage, dont je tairai le nom, piochait au pied d'un vieux mur, dans sa propriété, et il y découvrit environ vingt mesures de blé calciné. Cette année, en démolissant ce même mur qui le gênait, il a découvert, à cinq pieds de profondeur, un pot de terre noire, brisé par le coup de pioche qui le ramenait au jour; et, dans ce pot, il trouva environ 1,400 petites pièces d'argent. C'est ce dépôt, dont j'espérais pouvoir joindre l'inventaire au précédent; mais, ..... mais le sieur X... est ce qu'on appelle *un malin*, ..... et il ne m'en a apporté que *dix* pièces comme échantillon, et avec la pré-

tention de me consulter sur *la valeur* de sa trouvaille. J'ai examiné ces dix pièces : c'étaient de fort beaux exemplaires de pièces bien communes et bien connues, des deniers et des oboles anonymes des Archevêques de Vienne (Morin, pl. II, n<sup>os</sup> 2 et 6) et du Comte Amédée III de Savoie (Promis, pl. I, n<sup>os</sup> 3 et 4).

— Combien vaut mon trésor ? m'a dit aussitôt mon homme.

— Mais, mon ami, cela dépend, et je ne puis vous le dire sans l'avoir vu.

— Oh ! Monsieur, c'est tout comme ce que vous voyez.

— Je n'en sais rien.... Mais, si vous me dites vrai, cela ne vaudrait pas grand chose au dessus du poids de l'argent, attendu que ces monnaies sont fort communes. Vous en avez la preuve, puisque vous me dites que toutes les autres sont semblables. Mais apportez les moi. et peut-être y trouverai-je quelques pièces plus rares et qui donneront alors une valeur à votre trésor.

— Quelle valeur, Monsieur ?

— Cela dépend, je ne puis vous le dire qu'en voyant les pièces.

— Mais enfin.... à peu près?....

Je vis que mon homme était un déflant et un *finassier*' comme on dit ici, et comme le sont presque tous les paysans. Je me redressai, et, le regardant dans le blanc des yeux :

— Quand vous achetez un bœuf ou un cochon, lui dis-je, l'achetez-vous sans le voir et uniquement sur le prix qu'on vous en demande ?



— Oh ! non, Monsieur ; pas si bête ?...

— Eh bien, pourquoi voulez-vous que je sois plus bête que vous et que je vous dise la valeur d'une chose sans l'avoir vue?... Apportez-moi vos monnaies : Je les examinerai, et je vous dirai ce qu'elles valent.

Mon homme me promit de revenir deux jours après pour me montrer sa trouvaille....., mais je l'attends encore.

J'ai appris depuis qu'il avait porté son trésor ailleurs, mais sans plus de succès.....

G. V.

Grenoble, février 1882.

*P. S.* Je croyais inédite la pièce de Clément VIII que je vous ai signalée plus haut. Un ami me prévient, — un peu tard, il est vrai, — qu'elle a été déjà publiée dans la *Revue française de numismatique* de 1865. J'y ai recouru aussitôt, et je me suis assuré avec une grande satisfaction que l'exemplaire dont je vous ai offert l'image est tout au moins une variété importante de cette pièce, qui n'offre pas de date à côté de l'écusson du pape ; mais je ne saurais affirmer que cette date n'ait pu se trouver ailleurs, la légende du droit étant fruste en grande partie.

« Il ne peut, disait M. Carpentin (<sup>1</sup>), y avoir de doute sur l'attribution ou plutôt sur la lecture de cette pièce ; car, par un hasard fort heureux, bien qu'elle soit mal venue dans plusieurs parties, le nom et les armoiries du pape Clément VIII et le nom du cardinal de Bourbon ont reçu à la frappe un relief exceptionnel qui les met à l'abri de toute suspicion. »

L'auteur regardait cette pièce comme hybride, le cardinal de Bourbon étant mort le 9 mai 1590.... Mais alors, comment expliquer la date de 1592 sur notre pièce ?

« En définitive, ajoutait-il encore, je crois que cette pièce, frappée d'un côté avec le coin de Clément VIII, l'a été, pour le revers (soit inadvertance, soit étrange

(<sup>1</sup>) *Rev. fr. de num.*, 1865, p. 495.

caprice), avec celui du douzain à la croix de Nesle en usage sous Sixte V. »

En France, on a monnayé pour Charles X, — le même cardinal de Bourbon, roi de par la Ligue, — depuis janvier 1590 jusqu'au 22 mars 1594, jour de l'entrée d'Henri IV à Paris, et même jusqu'en 1597, à Limoges ; mais M. Carpentin a fort bien établi la différence des motifs qui auraient présidé à l'émission de cette monnaie en France par le parti luttant contre Henri IV, et ceux qui ne devaient plus servir de mobile à un prince étranger, gouvernant pour son propre compte dans le Comtat-Venaissin.

J'ai cru devoir vous adresser de suite ces observations ; j'espère qu'elles arriveront à temps pour figurer à la suite de ma lettre de décembre dernier et comme un *post-scriptum* obligé, surtout après l'erreur que j'ai commise au sujet de la *carrière monétaire* du cardinal, dont la date mortuaire n'était pas alors présente à mon esprit.

Agréez, etc.

G. V.

Grenoble, mars 1882.

---